

La Participation au camp organisé par le CD23 de Basket implique l'acceptation du règlement suivant:

Les Young Camp sont réservés aux enfants nés entre 2009 et 2011.

Le Classic camp est réservé aux enfants licenciés(es) ou non, né(es) entre 2000 et 2008.

Les enfants majeurs au moment du camp seront obligatoirement en externat.

Ces Camps sont essentiellement portés sur la pratique du basket mais aussi sur d'autres activités sportives : Canoë, VTT, Baignade, Tyrolienne, ces activités seront encadrés par les moniteurs de la station sport nature de l'agglomération de Guéret

Pour le Young Camp de Chambon, les activités proposées s'organiseront autour du site des pierres jaumâtres : laser game, accrobranche, mini-golf...

Le Participant doit présenter une photocopie de sa licence FFBB de la saison 2018-2019 ou un certificat médical datant de moins de deux mois lui permettant de pratiquer une activité physique.

En cas de non respect des règles de vie en commun, de discipline, des directives sportives et techniques, d'hygiène et de sécurité, le responsable du camp se réserve la possibilité d'exclure le/la stagiaire et cela à tout moment et sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

Lors de la réception de votre inscription un mail de confirmation vous sera envoyé.

Début juillet un mail avec toutes les informations nécessaires vous sera adressé.